VERSO' infos

VERSONNEX 74

été 2021

EDITORIAL

Chères Versonnexoises, chers Versonnexois,

Nous voici à nouveau à l'aube des vacances estivales et avons le plaisir de vous remettre la 8ème édition de notre bulletin de milieu d'année. Comme pour les années précédentes, quelques petits rappels indispensables au bien-vivre ensemble pendant l'été mais aussi un petit récapitulatif des infos depuis le début de l'année.

Nous avons actuellement pas mal de projets en attente qui ne demandent qu'à être concrétisés, le confinement printanier les a malheureusement retardés.

La démolition de la Salle des Familles, annoncée pour juin interviendra en automne. D'autres projets vont aussi arriver d'ici cet automne. Vous pourrez les découvrir en détail lors du bulletin municipal à paraître en fin d'année.

Nous avons eu le plaisir de doter la commune d'un logo. Ce logo conforte ainsi notre identité et reflète bien notre commune rurale, bordée par la Morge, les champs et la chaine des montagnes du Jura à l'horizon. Vous l'avez certainement déjà vu sur notre nouveau véhicule communal ou en noir et blanc sur le stylo qui vous a été remis lors des élections. A ce sujet, Versonnex s'est une fois de plus distingué en terme de participation. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet élan démocratique. Merci à vous.

Nous faisons tout notre possible pour faire de la commune un village où il fait bon vivre. Mais ceci ne peut réellement aboutir que si nous y contribuons TOUS en ayant toujours à l'esprit la notion de respect, base de toute relation quelle qu'elle soit. Les incivilités d'une seule personne peuvent gêner tout un quartier.

Aussi, je ne peux que vous encourager à respecter certaines règles élémentaires comme le tri sélectif, le dépôt des ordures ménagères le mercredi soir uniquement, le respect des horaires pour les travaux bruyants de jardinage ou bricolage, mais aussi les limitations de vitesse à 50 ou 30 dans le village…

Des petits actes anodins de la vie domestique qui contribueront grandement à l'amélioration du quotidien de tous.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous retrouver à la rentrée.

Bien à vous,

Du côté de l'école

Une année scolaire touche à peine à sa fin et une nouvelle se profile déjà à l'horizon. L'année 2020/2021 a été perturbée par l'épidémie et placée comme la précédente sous le signe des mesures sanitaires. Nous espérons que ces dernières pourront être allégées pour la rentrée scolaire prévue le jeudi 2 septembre. Les dossiers d'inscription pour la cantine et la garderie sont à télécharger sur le site de la mairie ou à retirer à l'accueil et à rendre pour le 31 juillet 2021, dernier délai. Ce qui est fait n'est plus à faire, nous vous invitons dès à présent à les remplir et nous les retourner dans la foulée, vous pourrez ainsi partir en vacances sereinement. Nous attirons votre attention sur le fait que les tarifs aussi bien de la cantine et de la garderie restent identiques à ceux de l'année scolaire écoulée. Pour votre information, les tarifs de la garderie sont les mêmes depuis 2016. Nous ne connaissons pas avec exactitude les effectifs pour cette nouvelle année scolaire. En revanche, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'en raison du nombre élevé de maternelles petites et moyennes sections, nous avons pris la décision de pérenniser le poste de double ATSEM. Nous avions mis en place ce doublon cette année afin de pouvoir assurer un service et un accueil adapté aux deux niveaux. Excellentes vacances, et beaucoup de succès dans la poursuite de leurs études à ceux qui quittent le primaire pour entrer au collège. Avant le grand saut et afin de leur laisser une trace de ces années passées dans le primaire, nous avons procédé le 6 juillet à une remise de petits souvenirs en présence de Valérie Legouhy, maire-adjointe à Vallières sur Fier.

Point Travaux

Durant ce premier semestre 2021, plusieurs chantiers ont été réalisés sur la commune :

- Le hameau des contamines a été raccordé au nouveau transformateur électrique (Situé le long de la RD910). Ces travaux ont été réalisés par Énergie et Services de Seyssel.
- Le réseau d'eau pluviale de la rue Champ Coutain a été amélioré.
- Au hameau de Chez Jacquet, pour permettre déplacer les conteneurs à OM des plaques en béton ont été installées en sortie du hameau. Les nuisances devraient être atténuées.

Les travaux à venir :

- Croisement Route de Genève/Route de la Platière : réfection de la chaussée pour améliorer le croisement des véhicules et la sécurité.
- Chez Jacquet : Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à la sortie du hameau. Une réflexion sur une amélioration du réseau d'eau pluviale va être menée.
- Rénovation énergétique de la Mairie (Partie Nord du Bâtiment).

Urbanisme

Pensez à déclarer la fin de vos travaux

Suite à la délivrance de votre permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable, vous avez effectué et terminé vos travaux. Vous devez adresser à la mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.). Ce document confirme auprès de la mairie la fin de vos travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme qui vous a été accordée. Ce document est très souvent demandé par les notaires en cas de vente, si vous avez réalisé des travaux. La D.A.A.C.T. est généralement fournie avec l'arrêté d'autorisation des travaux, et le formulaire Cerfa est également téléchargeable.

SOMMAIRE

- **Edito du maire**
- **Point Ecole**
- **Point Travaux**
- **Brèves**

HORAIRES MAIRIE

Ouverture au public :

- Lundi : 13h30-17h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 14h-19h30
- Vendredi : 9h-12h

AGENDA

- ***Jeudi 2 septembre :***
Rentrée des Classes
- ***Samedi 16 octobre matinée :***
Octobre ROSE
- ***Samedi 23 octobre matinée :***
Opération broyage
- ***Du 23 octobre au lundi 08 novembre :***
Vacances de la Toussaint
- ***Jeudi 11 novembre matinée :***
Commémoration Armistice 14/18
- ***A définir en octobre/novembre :***
Atelier Créatif pour Noël

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h*

Le samedi : 9h à 18h*

*Fermeture à 19h du 1er avril au 30 septembre

NOUVEAUTE

Vous avez reçu une communication dans votre boîte à lettres au sujet des nouvelles modalités d'accès à la déchèterie. Le contrôle d'accès se fera désormais par lecture de votre plaque minéralogique, mais pour cela vous devez vous inscrire avant le mois de septembre sur www.rumilly-terredesavoie.fr

Pensez-y !

Besoin d'un composteur ?

Contacter le Service Prévention et Valorisation des Déchets à la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie : 04 50 01 86 91

dechets@rumilly-terredesavoie.fr

INFOS OM

Pour rappel, des bacs pour les ordures ménagères sont répartis dans chaque hameau et par secteur.
Le jour de collecte est depuis plusieurs semaines le jeudi matin. Afin d'éviter la macération et les mauvaises odeurs, à l'approche de l' été, les poubelles doivent être déposées le mercredi soir uniquement, par respect pour le voisinage proche. Nous comptons sur votre civisme.

Rédaction : Commission Communication. Crédit photos : commune de Versonnex. Tirage à 300 exemplaires

Personnel communal

Adrien CANILLOS est agent technique à Versonnex depuis février 2019. Il avait été recruté via un contrat de mise à disposition avec le groupement d'employeurs de l'albanais (GEA). Ce type de contrat génère un coût supplémentaire pour la commune, sans que cela profite directement à l'agent. Nous avons proposé à Adrien de faire un contrat de travail en direct avec la commune. Son contrat à temps partiel commence le 1er juillet 2021 et il continuera sa collaboration avec son collègue Serge FERARIS.

Achat d'un nouveau véhicule communal

Fin mars, la commune a fait l'acquisition d'un Renault Trafic pour remplacer le véhicule vieillissant.
Le véhicule aura été le premier à se revêtir du nouveau visuel de la commune.

Nuisances sonores et incivilités

Les beaux jours arrivent et comme chaque année, il est malheureusement nécessaire de rappeler que nous ne sommes pas seuls. Nos voisins peuvent être dérangés par des travaux bruyants en dehors des horaires, des soirées en terrasse entre amis, de nos amis à 4 pattes bruyants, et la liste n'est malheureusement pas exhaustive.
Nous pourrions aussi remplir une page entière avec l'énumération de tous les déchets hors déchets ménagers que nous trouvons régulièrement dans les bacs poubelle…. Certains n'ont aucun sens civique et ou ne savent pas lire, c'est vraiment regrettable.
Nous comptons désormais une petite nouveauté : les motos de petite cylindrée. Certains jeunes motocyclistes s'amusent à faire des rodéos dans les rues du village quand ce n'est pas dans les champs alentours. Quel plaisir de faire rugir sa boite de vitesse, de s'amuser à faire grimper le compteur et rouler au son d'un pot d'échappement modifié, et en roue-arrière sinon ce ne serait pas amusant sur les routes du village. Oui mais…..
On ne peut désormais plus croiser une moto dans le village sans se demander si c'est celle dont le bruit nous a bien dérangé. Nous aurions tendance à faire l'amalgame et croire que ce sont tous les jeunes motocyclistes qui nous cassent les oreilles, alors qu'il n'en est rien. Ceci est le fait d'une petite minorité, dont les parents sont semble-t-il sourds….
Outre le fait de bien déranger tout le monde, il y a aussi l'aspect sécuritaire. Nous avons beau habiter un petit village, les risques d'accident sont bel et bien réels, sans compter des séquelles en cas de chute lors de prouesses acrobatiques. Mais là aussi il n'est pas question de se substituer aux parents en matière de prévention et d'éducation. Faut-il faire appel à la gendarmerie pour procéder à des contrôles afin que cela cesse ? Nous nous posons sérieusement la question. Nul doute que les personnes concernées et leurs parents seront plus réceptifs lorsque leur enfant écopera d'une amende dont le minimum est de 135 euros. À bon entendeur

Un composteur installé à la cantine

Un site de compostage a été installé à l'arrière de la cantine municipale afin de valoriser et traiter naturellement les déchets alimentaires de la restauration scolaire. Ce projet, accompagné par le service prévention et valorisation des déchets de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, a pu rapidement aboutir grâce à la mobilisation des agents et élus de la commune. L'implantation a eu lieu en décembre dernier.
Serge, Sidonie et Adrien veilleront au bon déroulement du processus de compostage. Leur engagement est une belle alternative à l'incinération de ces déchets et le compost ainsi réalisé pourra alimenter les bacs de fleurs de la commune dans quelques mois.

Fleurissement du carrefour de Maison de Terre

La traversée de Versonnex par les personnes extérieures au village se fait presque exclusivement par le carrefour de Maison de Terre et Les Contamines.
Ajouter un peu de variété et de couleurs pour personnaliser ce carrefour afin de le faire vivre de façon plus colorée fait partie des projets de la municipalité. De la simplicité dans l'esthétisme et une facilité d'entretien pour nos agents.
Un aménagement à découvrir qui devrait prendre du relief au fil des saisons et des années… réalisé par le paysagiste La Verte Tige de Vallières/Fier.

Plantations à Maison de Terre

Afin de proposer des nuances de couleurs et d'arbustes, la commune a choisi d'agrémenter le bassin de rétention de Maison de Terre grâce à une diversité de plants. Alors « Patience, ça pousse ! »
C'est le paysagiste La verte Tige de Vallières/Fier qui s'est chargé de cette mission.

AU QUOTIDIEN

Une nouvelle signalétique dans la commune

Afin de guider au mieux les visiteurs, les livreurs dans la commune, l'acquisition d'un panneau avec le nom des rues mis à jour est en cours. Ce dernier sera installé au bord de la RD910 à Maison de Terre, en face de l'abri bus. Le panneau déjà existant au Chef-Lieu près de la mairie, sera lui aussi mis à jour.

Des informations en direct sur smartphone

Notre système d'information et d'alerte avec l'application Panneau Pocket compte 135 abonnés, soit près de la moitié des foyers de la commune. Une coupure de courant, une route coupée, vous êtes prévenu en direct !
C'est une application gratuite pour les usagers qui va à terme remplacer la distribution des invitations papier pour annoncer les manifestations et évènements divers. Si vous ne l'avez pas encore fait ou si vous avez oublié de le faire, nous vous invitons à télécharger sans plus tarder l'application : www.panneaupocket.fr
Ceci ne vous prendra pas plus de 2 minutes et vous permettra d'être au courant des actualités importantes de la commune et celles environnantes qui ont choisi ce mode de communication.

Brèves

Atelier Déco de Noël

La commune a installé l'hiver dernier un sapin dans chacun des hameaux. L'objectif pour l'hiver prochain est de proposer un atelier créatif pour la décoration des futurs sapins, en collaboration avec l'APE de Versonnex. De l'imagination, de la « récup », et de la créativité… La décoration du carrefour de Maison de Terre avec des objets en bois pour les fêtes de fin d'année…. Avis aux spécialistes !!! Une invitation sera lancée pour se retrouver un après-midi d'octobre ou novembre, autour d'un chocolat chaud pour des fabrications versonnexoises. Les personnes motivées peuvent déjà se faire connaitre en mairie.

Ces étranges boites à lettres

Ce sont en fait des boîtes à livres et il ne faut pas hésiter à les visiter. Des romans, des policiers, etc
Laissez-vous tenter et n'hésitez pas à changer de hameau pour voir si vous trouvez votre bonheur.
De même, si vous avez des livres, que vous voulez transmettre, en fonction de l'espace restant dans les boîtes, n'hésitez pas à les déposer dedans !
Bonne lecture !

IMPRIMERIE DUCRET - Rumilly 74150 - Tél. 04 50 01 10 06